

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES

Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à :  
Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Email : .....@.....  
N° de licence fédéral : .....  
Destination du séjour : ..... Date de départ : .....

### 1 ASSURANCE ANNULATION\* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie " Assurance annulation contrat n° 8537 " fixée à 4,33 % du prix du voyage  
Tarif du séjour : ..... € x 4,33 % (arrondi à l'euro supérieur)

€

OU

Je souscris à la garantie " Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 " fixée à 7,84 % du prix du voyage  
Tarif du séjour : ..... € x 7,84 % (arrondi à l'euro supérieur)

€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques ".

### 2 ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.  
Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	9,50 €	19 €	28 €	38 €

+

€

=

Fait à : .....  
Le : .....

Je joins mon règlement pour un montant total de  
(somme non remboursable) par chèque à l'ordre de la  
Fédération française de cyclotourisme

€

**Signature obligatoire du souscripteur**

Une copie est à conserver par le souscripteur.